

## Sainte-Jalle

### Conseil municipal du 25 octobre 2008 - 8h30

Présents : Antoine Ivarnes, René Vialis, Frédéric Roux, Christian Antoine, Christine Fossion, Sophie Liotaud, Jean Charles Fournon, Sylvie Recordier, Yves Nicolas, Jean-François Facila

Pouvoir : Eric Armand à Antoine Ivarnes

### A l'ordre du jour

#### **Election des délégués de l'alliance intercommunale de la vallée de l'Ennuyé**

Explications du concept suivi du vote :

Antoine Ivarnes,

Yves Nicolas et

Sophie Liotaud sont nommés délégués de l'alliance

#### **Projet extension réseau AEP Quartier Rieu Frais et La Fauchère à la demande de quatre administrés. Demande de subvention au conseil général de la Drôme (part communale à récupérer aux demandeurs)**

La demande de subvention est votée à l'unanimité.

#### **Documents d'urbanisme**

Présentés et approuvés à l'unanimité.

#### **Commissions**

Présentation des travaux des commissions par leur président :

- **Bâtiments communaux** : Présentation de Christian ANTOINE président :

Sur proposition de la commission, le conseil a voté à l'unanimité le prix de location de la salle des fêtes soit 40 € / jour du 1 avril au 30 septembre et 50 € / jour du 1 octobre au 31 mars + une caution de 15 € pour le nettoyage de la salle si nécessaire. La salle des fêtes est mise gratuitement à disposition des associations dont le siège est fixé à Sainte Jalle. Néanmoins une participation aux frais de chauffage est demandée au club des « Fils d'Argent » 200 € pour cette année 2008 et 250 € pour l'année 2009. A l'ACSVE (Association Culturelle et Sportive de la Vallée de l'Ennuyé) une participation de 300 € est demandée pour l'utilisation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008-2009.

La société ORPI de Nyons a été contactée pour établir une estimation de la maison située entre la salle des fêtes et la poste, propriété de la commune, dans le but de la mettre en vente.

- **Eau et assainissement**, Présentation d'Yves NICOLAS président :

## Sainte-Jalle

### Conseil municipal du 25 octobre 2008 - 8h30

Le conseil confirme la délibération du 14 février 2006 portant sur l'approbation du projet de PLU en y ajoutant le schéma directeur d'assainissement dont l'étude réalisée par la DDAF de la Drôme était une pièce constitutive du dossier soumis à enquête publique par arrêté du 29 août 2006.

Un état des lieux des captages du ROUTAS et de MONTAUD montre que nous avons des travaux d'entretien et d'aménagement du périmètre de sécurité à réaliser pour 2009.

Le règlement d'assainissement est en cours de définition par la commission.

- **Vie au village**, Présenté par René VIALIS président :

Dans le cadre de la sécurisation de la traversée du village, l'aménagement du parking, du lieu de repos, de l'emplacement plateau traversant (dos d'âne) et le marquage au sol sont définis, les travaux sont programmés pour le mois de novembre prochain

La plantation de 12 arbres à ombrage sur l'aire de jeux est planifiée pour la mi-novembre, avec la directrice nous associons les enfants des écoles qui assisteront à la plantation et se les approprieront.

- **Sanitaire et Sociale**, présenté par Christine FOSSION présidente :

Un long rapport sur les affaires en cours a été développé, sur le centre soins et les aides à domicile de Curnier, sur l'association d'animation sociale, la MARPA de Rémuzat et sur le projet de maison médicale à Sainte Jalle. Ce rapport paraîtra dans le prochain bulletin municipal.

- **Culture, tourisme et communication**, Présentation d'Antoine IVARNES :

Le bulletin municipal est en préparation, il devrait paraître à la mi décembre.

Ce bulletin est ouvert aux associations du village qui donneront leur bilan et pourront ajouter une photo de leur choix.

Parallèlement à la conception du bulletin la commission a commencé à définir le contenu du site Internet de la commune que nous espérons mettre en ligne en début 2009.

- **Ecole et Cantine**, Présenté par Jean Charles FOURNON :

Les travaux de rénovation de l'école se poursuivent normalement, l'entreprise de gros œuvre a coulé les fondations de la coursive au nord de l'école et démonté une grande partie des murs et cloisons du bâtiment central.

Compte tenu du nombre insuffisant d'élève dans notre école, le budget 2009 ne sera pas équilibré, les 7 maires de la vallée invités par l'association de gestion de la cantine scolaire, ont décidé de soutenir la cantine. Il faut donc prévoir une participation plus importante des communes pour 2009.

Le conseil Municipal clôture ses travaux à 11h00

La secrétaire de séance,  
Christine Fossion